



MAIRIE
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Tél : 04 76 88 60 18 - Fax : 04 76 88 75 10
accueil@saintpierredechartreuse.fr

Compte rendu de l'Atelier public :
« Fonctionnement du Bourg
et Plan de circulation du plan de ville »
du 26 octobre 2017

Sommaire :

A : Synthèse des enjeux et des attentes que vous avez exprimés via le questionnaire

B : Rapports des tables rondes

C- Problèmes et problématiques à résoudre

D : Suites

A : Synthèse des enjeux et des attentes que vous avez exprimés via le questionnaire

- Abandonner la circulation à double sens devant les commerces du Plan de Ville
- Créer un espace convivial, de détente et agréable, sans voitures
- Aménager les espaces publics et les terrasses
- Du stationnement à proximité raisonnable pour les commerces
- Des places pour « PMR » et livraisons immédiatement devant les commerces
- Un espace de jeux sécurisé pour les enfants
- Améliorer la signalisation
- Eventuellement, adapter le fonctionnement selon la période de l'année
- Penser au fonctionnement l'hiver
- Réduire la vitesse dans le bourg et sécuriser les autres secteurs (Baffardiere, La Diat, St Hugues, ...)

B : Rapports des tables rondes :

Table ronde N°1 :

Quel plan de circulation dans le bourg (secteurs de piétonisation, sens de circulation, ...) ?

Faciliteur : Maurice Gonnard

Expressions de la table ronde :

- Le plan de circulation doit être le plus stable possible tout au long de l'année.
- Chemin piétonnier devant les commerces positif
- Casser les lignes droite (chicanes, contraintes physiques)
- Sens interdit au niveau de l'Hôtel du Nord
- Circulation bourg OK
- Retravailler l'arrivée du plan de ville des deux côtés
- Aménager le rond point de l'Eglise
- Marché en ligne devant les commerces (boulangerie, Casino) avec zone piétonne le dimanche
- Ne pas laisser les graviers sur les routes du plan de ville : trop de poussière pour les commerces + problème de sécurité (5 mois au lieu de 3 semaines)
- Plan de circulation dans le bourg : piétons & voitures
- Aménager les ronds points aux deux accès du plan de ville Bois des Lièvres – Eglise
- Chemin piétonnier devant les commerces (esquisse jointe à disposition)

Table ronde N°2 :

Quelle organisation du stationnement dans le secteur Diat <-> Bourg <-> Baffardière ?

Faciliteur : Stéphane GUSMEROLI

Expressions de la table ronde :

- Problème du stationnement des socio-professionnels (PNR, commerçants,) et des résidents qui occupent les places à proximité immédiate devant les commerces (environ 40 places :
 - Moins de places pour la clientèle des commerces
 - Leur proposer de se garer sur le parking de Baffardière ?
- Il faut éviter d'imposer de faire le tour de Saint Pierre pour se garer.
- Mieux guider les skieurs avec des panneaux qui indiquent clairement les parkings : Orienter les gens vers des parkings spécialisés. Indiquer le nombre de places.
- Stationnement l'hiver pour le ski :
 - Les « habitués » se garent à la Combe de l'Ours
 - Les « non-habitués » se garent sur le Plan de Ville
 - Que les cars se garent à la Combe de l'Ours ou au Planolet et pas sur le Plan de Ville (au moins les week-ends). Les informer en amont.
- Indiquer à la Diat le choix entre la station de St Hugues et celle de St Pierre.
- Poster des placiers sur les parkings, ce qui permettrait d'assurer deux fonctions :
 - Donner de l'information et accueillir les touristes
 - Optimiser le stationnement : aider les voitures à se garer (en épi, serrer les voitures, boucher les trous,)
 - Un sur le Plan de Ville
 - Un à Baffardière
 - Les week-end + semaines de Noël + semaine de février des vacances de l'académie de Grenoble/Lyon
- Laisser des voies larges pour le déneigement l'hiver et le passage des cars.
- Emplacement du marché le dimanche :
 - Prend des places de stationnement l'hiver sur le Plan de Ville
 - Mettre le marché Place de l'Eglise ? : problème de la neige qui chute du toit
 - Mettre le marché sur une allée piétonne devant les commerces du Plan de Ville et rendre la première allée circulée et stationnée
 - Mettre le marché sur la Place de la Salle des fêtes ? Avis très mitigé de table ronde
 - Mettre le marché sur une allée piétonne devant les commerces du Plan de Ville et rendre la première allée circulée et stationnée : pourquoi pas ?

Table ronde N°3 :

Quelles fonctions pour le Plan de ville et où (jeux, marché, espace(s) piéton(s), stationnements, ...) ?

Faciliteur : Olivier JEANTET

Expressions de la table ronde : Liste des fonctionnalités existante aujourd'hui :

- Zone de festività de grande taille :
 - Espace plan de grande taille séparé de la circulation

- Connexion électrique
- zone de festivité de taille réduite
- Marché
 - Zone piétonne capable d'accueillir des stands et des véhicules de vendeurs
 - Surface plane
 - Connexion électrique
 - Aujourd'hui déplaçable selon les contraintes
 - Interrogation soulevée par un participant : Le marché ne serait-il pas mieux situé devant l'église ?
- Parking pour grosse affluence (hivers, trail, ...)
 - Cette fonctionnalité sur le plan de ville n'est pas très satisfaisante aujourd'hui
 - Elle n'est pas compatible avec une fonction de zone de convivialité
- Parking pour accès aux commerces
- Parking pour accès aux habitations
- Parking pour camping-car :
 - Connexion électrique
 - Connexion eau
 - Zone de vidange ?
- Commerces :
 - 3 zones : du 16'Art au Casino, Bois des lièvres, Pierre Chaude/Pharmacie
- Boulodrome
- Jeu d'enfants en bas âge :
 - Zone sécurisé au revêtement souple et équipé de jeux
- Zone de jeu pour enfants plus âgés :
 - Aujourd'hui, terrain de foot et zone goudronnée (pour jeu à roues)
 - Pas satisfaisant du point de vue de la sécurité
- Four à pain
- Zone de convivialité et flânerie :
 - Piéton/absence de circulation
 - Possibilités pour s'asseoir
 - Possibilité pour pique-niquer
 - Esthétique
 - Cette fonctionnalité est partiellement remplie aujourd'hui
- Crèche
- Axe de traversée du village
- Accueil du village et signalétique pour indiquer les commerces et orienter les touristes

Table ronde N°4 :

Quelles mesures pour sécuriser et apaiser le trafic dans les autres secteurs et autres routes du village ?

Facilitatrice : Dominique CABROL

Expressions de la table ronde :

1. Carrefour de St Hugues :

Constat : les véhicules venant de passer devant l'école et se dirigeant vers Gérentière ne respectent pas la priorité à droite et roulent trop vite

Mesures proposées :

- Améliorer la signalisation par un panneau indiquant que la route principale tourne à droite et un panneau indiquant qu'il y a une école à proximité.
- Marquer la route par une ligne blanche (à partir du restaurant ?) qui tourne vers les Egaux : ligne discontinue dans le virage pour permettre le passage des voitures vers Gérentière ou en direction de Gérentière
- Limiter la vitesse à 20 ou 30 km/h

2. Carrefour de La Diat :

Constat : les véhicules venant des Bargettes et se dirigeant vers St Laurent du pont coupent le virage et refusent la priorité aux véhicules descendant de St Pierre

Mesures proposées :

- Matérialiser le carrefour par un rond-point (marquage au sol)

3. Route entre l'école et Gérentière :

Constat : Vitesse excessive, piétons en danger

Mesures proposées :

- Matérialiser un cheminement piéton qui aura vocation à réduire la largeur de la route et ainsi faire diminuer la vitesse.

4. Portion de route entre La Martinière et le carrefour des Marrons :

Constat : Les voitures roulent trop vite, des enfants empruntent cette portion de route entre l'arrêt de bus et leur domicile

Mesures proposées :

- Limiter la vitesse
- Cheminement piéton

5. Croisement entre la route et le chemin du Grand Logis à La Diat :

Constat : les véhicules venant de St Laurent ne respectent pas la priorité à droite

Mesures proposées :

- Panneau « stop » pour les véhicules sur le chemin du Grand Logis

C- Problèmes et problématiques à résoudre

Problèmes immédiats à résoudre :

- Enlever les graviers sur la route du plan de ville attenante aux commerces

Signalisation :

- Panneau stop pour les véhicules sur le chemin du grand logis`
- Signalétique pour indiquer les commerces et orienter les touristes
- Panneaux d'information pour les touristes
- Signalisation réglementaire
- Passages piétons

Réduire les vitesses :

- Mettre en place des zones 30 dans le Bourg et les hameaux (Cherlieu, St Hugues, Gérentière, Martinière, La Diat, Montée de la Diat, ...)
- Chicanes (Gérentière, Cherlieu, ...)

Organiser les fonctions sur le Plan de Ville :

- Commerces
- Marché
- Accueil des activités de grande taille, de taille réduite
- Boulodrome
- Lien avec le four à pain / Crèche
- Zone de convivialité et flânerie
- Zone de jeu pour enfants en bas âges
- Zone de jeu pour ados
- Stationnement
- Etc.

Des aménagements de voiries et d'espaces publics :

- Largeur des voies
- Carrefours dangereux
- Carrefour de Saint Hugues
- Carrefour de la Diat
- Route entre l'école et Gérentière
- Portion de route entre la Martinière et le carrefour des Marrons
- Cheminement piétons
- Croisement entre la route et le chemin du Grand logis à la Diat

Services publics :

- Déneigement
- Grosses affluence : fonction de placiers pour les parkings

Réorganiser la circulation :

- Chemin piétonnier sur le plan de ville
- Arrivées routières dans le Bourg des deux côtés
- Adaptation selon les saisons et les événements

Organiser le stationnement :

- Stationnement des résidents et des socio professionnels
- Signalisation des zones de parking et orientation des touristes
- Accueil des cars
- Proposition des parkings dès les entrées du bourg
- Places pour PMR
- Parking pour camping-cars (Eau, électricité, vidange)
- Compatibilité des parkings avec les zones d'activités

Problématiques à entreprendre pour 2018 :

- Un nouveau plan de circulation à mettre en œuvre au printemps 2018 sur le Plan de Ville. Ce projet s'appuiera sur les attentes exprimées dans les réponses au questionnaire, sur les remarques faites lors de l'atelier du 26 octobre et aussi sur les propositions formulées le dimanche 4 juin dernier lors de la rencontre organisée avec les commerçants du Bourg et du marché.

Problématiques à entreprendre pour 2019/2020 :

- Etudier des aménagements de voiries et d'espaces publics, à moyen terme (2020 ?), en accompagnement de la réalisation de l'Office de tourisme intercommunal et de la Maison du Parc naturel régional de Chartreuse dans le Bourg

D : SUITES

- Mise à disposition des documents sur le site internet (novembre 2017)
- Des actions à mener pour résoudre des problèmes : élaborer un plan d'actions phasé dans le temps
- Un nouvel atelier début 2018 pour présenter le plan de circulation à déployer au printemps 2018
- Etudier des aménagements de voiries et d'espaces publics, à moyen terme (2020 ?), en accompagnement de la réalisation de l'Office de tourisme intercommunal et de la Maison du Parc naturel régional de Chartreuse dans le Bourg
- Définir un plan d'apaisement et de sécurisation des autres secteurs du village (Baffardière, La Diat, St Hugues, cœurs de hameaux, ...)